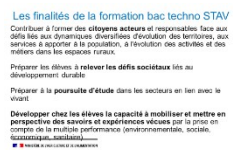
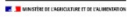


Épreuve S4 « Territoires et technologie »
Script de la présentation réalisée lors des sessions d'accompagnement
Inspection de l'enseignement agricole

D1		
D2		Ce diaporama porté par IEA assure la Présentation de l'EPT « Territoires et Technologie » du bac technologique STAV 2021 en 4 points 1 contexte 2 attendus épreuve 3 spécificités partie1 4 spécificités partie2
D3		Contexte global : les finalités supra de la formation, précisées dans le référentiel de diplôme , addossées à l'arrêté du diplôme 2 points fondateurs étroitement liés : la formation de citoyens acteurs, préparer/ outiller/ accompagner les élèves pour relever les défis sociétaux 2 finalités plus infra et opérationnelles : Préparation à la poursuite d'étude dans le champ du vivant (métiers verts, métiers de l'agriculture, métiers du paysage, de l'agro-alimentaire, en lien avec les biotechnologies, des services en milieu rural et de la santé humaine) Capacité à mobiliser et mettre en perspective des savoirs et expériences vécues par la prise en compte de la multiple performance. Clé de voute des modules S3 et S4 « Technologie » puis « Territoires et technologies » Moment privilégié de la réforme du bac technologique pour prendre du recul par rapport à l'essence d'une formation technologique Technologie = étude des opérations techniques, des situations, des objets techniques dans un contexte. commentaire : Opérations techniques jamais neutres. Contextualisation par rapport à un espace, des lieux, des acteurs, un état des connaissances à un moment donné, un contexte eco, social et politique. Commentaire : lieu de convergence entre sciences et pratiques. Objet étude d'une activité, d'un processus (ayant donné lieu à un/des choix) dans un contexte intégrant * l'analyse des interactions entre le processus étudié et le contexte : le contexte, le processus lui-même, les interactions contexte-processus. * l'analyse des choix opérés : Quoi, pourquoi ? Comment ? Impacts ? risques ? ... repérer les choix , identifier ce qui a orienté voire déclenché le choix (déterminants), Étudier les enjeux des choix opérés (ce qu'il y a à gagner, ce qui pourrait être perdu).

D4	 « T&T » évalué à l'échelle nationale évaluation nationale	L'obtention du diplôme est opérée au travers de 3 composantes pour un nombre de coefficients de 100 cinq épreuves terminales qui comptent pour 60% du total le contrôle en cours de formation (CCF) pour une part de 30% du total le contrôle continu bulletin pour une part de 10% du total des informations détaillées sont présentées dans la diapositive l'épreuve terminale « Territoires et technologie » a un coefficient de 16 (parmi les 60 coefficients des EPT, dans un total global de 100 coefficients)
D5	• Attendus de l'épreuve « T&T » • Enjeux de la formation 	Il est important de maîtriser les attendus de l'épreuve pour à la fois préparer les élèves à cette épreuve et piloter la formation par l'évaluation. Les enjeux au niveau de la formation sont donc forts
D6	Une épreuve terminale attachée de spécialité « Territoires et technologie » Une épreuve écrite terminale nationale de 3 h de candidats (en CCF ou hors CCF), de coefficient 16 Ce module S4 s'inscrit dans la continuité des modules S2 et S3 : • S2 : Territoire et sociétés • S3 : Technologie 	L'épreuve terminale « T&T » est une épreuve nationale de 3h, commune à tous les candidats La préparation est principalement assurée par le module S4 : « Territoires et technologie » dont l'objectif général est d'analyser un processus spécifique au domaine dans un territoire. le stage collectif « étude d'une activité dans un territoire », certaines pluri et le stage individuel y participent également de façon importante Deux thématiques pluridisciplinaires sont particulièrement au service de l'épreuve T&T La thématique « 2 » Choix technique, contexte, décision : Dont la finalité est d'amener les élèves à identifier un choix dans une activité donnée, à le resituer dans un moment et un contexte et à repérer des solutions alternatives. La thématique « 3 » Activité ou processus techniques et enjeux sociétaux : pour laquelle Il s'agit d'amener les élèves à mettre en évidence comment les processus techniques soulèvent des questions sociétales et/ou environnementales, et inversement, comment des questions sociétales et/ou environnementales conduisent à des remises en cause, voire à des évolutions des processus techniques.
D7	Une épreuve composée de 2 parties La première partie est commune à tous les domaines. Sa correction est assurée par des professeurs de sciences économiques, sociales et de gestion. La seconde partie est spécifique à chaque domaine technologique. Sa correction est assurée par des professeurs de sciences et techniques professionnelles du domaine. Les deux parties sont corrigées séparément à l'échelle nationale critériée. 	Les instructions concernant l'épreuve sont fournies dans la NS DGER 702 du 10/10/2019 qui constitue un document de travail important de l'équipe enseignante. L'épreuve est composée de 2 parties, l'une commune aux 5 domaines, l'autre spécifique d'un domaine. Les objectifs de l'épreuve y sont présentés de façon détaillée, ainsi que la grille nationale critériée d'évaluation
D8		La Capacité transversale à mobiliser et mettre en perspective des savoirs et expériences vécues par la prise en compte de la multiple performance à laquelle cette épreuve est au service est évaluée au travers de 3 critères pour lesquels des exemples d'indicateurs permettant d'apprécier ces critères sont présentés. On peut y remarquer que l'analyse y a une place de choix.
D9	Présentation de l'épreuve – Partie 1 	Les six diapositives qui suivent visent à préciser : - le contenu de la première partie du module S4 sur laquelle porte l'évaluation ; - l'évolution de l'évaluation des SESG entre « l'ancien » et le « nouveau » STAV ; - la conception de la première partie de cette nouvelle épreuve terminale S4,

D10	SESG : le lien S4 (nouveau) et M6 (ancien) L'objectif 1 du module S4 est très proche de l'objectif 3 du module M6 et reprend les principaux points suivants : - les dynamiques de développement local - la place et le rôle des acteurs des territoires - les enjeux spécifiques aux territoires ruraux - la régulation publique par les politiques d'aménagement, agricole et de l'environnement. Il n'y a pas de rupture sur ces aspects entre le STAV 2011 et le STAV 2019	L'objectif 1 du module S4, même s'il est nouveau dans certains contenus et dans sa formulation, est à rapprocher de l'objectif 3 du module M6 du STAV 2011. On retrouve ainsi les quatre approches relatives aux territoires ruraux, à savoir : - la question du développement local ; - l'identification des acteurs des territoires, leur rôle et leurs interactions ; - ce qui fait la spécificité de ces territoires du fait de leur caractère rural ; - le rôle des politiques publiques notamment celles relatives à l'aménagement du territoire, à l'agriculture et l'alimentation, à l'environnement,...
D11	Evolution de l'évaluation des SESG STAV 2011 Une épreuve terminale E6 comportant 3 parties : - une première partie relative à l'objectif 2 du M6 (7 points) - une deuxième partie relative à l'objectif 3 du M6 (7 points) - une troisième partie de réflexion en lien avec une problématique spécifique aux territoires ruraux (6 points)	Cette diapositive rappelle le dispositif d'évaluation des SESG dans le STAV 2011 non pas pour indiquer que rien n'aurait changé mais pour poser le lien entre l'avant et le nouveau.
D12	Evolution de l'évaluation des SESG STAV 2019 Une épreuve terminale E6 correspondant au module S2 La première partie de l'épreuve relative au S4 décomposée en 3 sous-parties : - connaissance de notions et de concepts (2 points) - compréhension d'une information (2 points) - formulation d'un avis en lien avec une problématique spécifique aux territoires ruraux (2 points)	Ainsi, à la différence du STAV 2011 où les SESG étaient évaluées dans une seule épreuve terminale (l'épreuve E6), dans le nouveau STAV, les SESG sont évaluées dans deux épreuves : - un CCF dans le cadre du module S2 ; - une épreuve terminale correspondant à la première partie de l'épreuve S4. Cette nouvelle épreuve terminale, dans sa première partie, vise 3 capacités : - la connaissance de notions et de concepts précisés dans le document d'accompagnement ; - la compréhension d'une information présente dans le document support du sujet ; - la formulation d'un avis en lien avec une problématique identifiée dans le document support.
D13	Evolution de l'évaluation des SESG Epreuve S4E6 La CCF S2 reprend la première partie de l'épreuve E6 La première partie de l'épreuve relative au S4 vise les mêmes compétences que les parties 2 et 3 de l'ex-épreuve E6 Il n'y a donc pas de réelle rupture sur le fond entre la nouvelle épreuve (première partie de l'épreuve relative au S4) et l'ancienne épreuve E6	Pour conclure sur la comparaison entre l'ancien et le nouveau, on peut constater que si sur le fond il n'y a pas de rupture dans l'évaluation des SESG, sur la forme le dispositif est réellement nouveau avec : - d'un côté un CCF dans le cadre du module S2, qui correspond à la première partie de l'épreuve E6, CCF à l'initiative des enseignants et construit en lien avec le professeur d'ESC ; - de l'autre une épreuve terminale qui vise, dans un cadre nouveau, les mêmes compétences que les parties 2 et 3 de l'épreuve E6. Cette comparaison entre ce qui se faisait en matière d'évaluation entre le STAV 2011 et le STAV rénové ne vise pas à indiquer que rien n'a changé mais que ce qui s'est fait peut toujours servir de référence notamment quant aux thématiques présentes dans les sujets E6 disponibles dans les annales sur Chlorofil.
D14	Conception de la nouvelle épreuve partie SESG Faire en sorte que la première partie puisse être traitée en 50 minutes au maximum. Indiquer le document support : • En limitant le document support à une page au maximum. • En faisant en sorte que le document ne présente pas de difficultés de compréhension. • En proposant un cadre de questionnement (les 3 types de questions) qui ne change pas et soit ainsi connu des enseignants et des élèves. • En ne donnant pas plus de 5 questions à traiter.	Pour ce qui est de la conception de cette nouvelle épreuve, le sujet 0 présent sur Chlorofil donne des indications précises. Cette première partie doit être conçue pour pouvoir être traitée en 50 minutes au maximum y compris le temps de lecture du document support. Ce qui veut dire que le document support ne doit pas être trop long, une page au grand maximum. Le document support fera référence à une thématique (ou une problématique) en lien avec les territoires ruraux : - soit à partir d'un territoire précis ; - soit relative à l'ensemble des territoires. Ce choix dépendra des documents disponibles et de la thématique retenue. Enfin, quant aux questions posées sous la forme de consignes, il est proposé que les 3 types soient invariables d'une année sur l'autre pour permettre aux équipes de préparer les candidats dans un cadre défini, Par ailleurs, le fait d'évaluer au même niveau les 3 types de questionnement (2 points par type) vise à donner une même valeur aux 3 capacités tester c'est-à-dire savoir, comprendre et formuler un avis,

D15	Conception de la nouvelle épreuve partie SEEG Le tout en prenant en compte le fait que cette partie s'adresse à l'ensemble des domaines, ce qui était déjà le cas dans l'ancienne épreuve E. En conclusion, une épreuve nouvelle dans la forme mais qui, sur le fond, n'est pas en rupture avec ce qui se faisait précédemment.	Cette première partie de l'épreuve s'adresse à l'ensemble des domaines du STAV (comme la E6 auparavant) et de ce fait le document support, la thématique retenue et les questions posées doivent prendre en compte cet aspect. Ce sont les indications et précisions présentes dans le document d'accompagnement qui donnent le minimum de culture commune à acquérir dans le cadre de cet enseignement commun à l'ensemble des domaines.
D16	Présentation de l'épreuve – Partie 2	Comme nous l'avons vu au début de ce diaporama, la deuxième partie de l'épreuve porte sur l'un des 5 domaines technologique. Elle est donc corrigée par un enseignant du domaine technologique intervenant dans le module S4 « Territoires et technologie ». Elle est évaluée sur 14 points.
D17	La partie 2 prend la forme d'une étude de cas contextualisée A partir d'un corpus documentaire présentant un processus technologique, on attend du candidat qu'il analyse d'une part les interactions entre le contexte et le processus, d'autre part les choix socio-techniques effectués. Les critères d'évaluation sont identiques quel que soit le domaine technologique : - Analyse des interactions entre contexte et processus - Analyse des choix socio-techniques	Cette partie de l'épreuve s'appuie sur l'étude d'un cas réel situé dans un contexte défini. Elle vise à évaluer la capacité du candidat à : - Analyser les interactions entre un processus technologique et un contexte. En effet, les réponses technologiques, surtout dans le domaine du vivant, varient en fonction du contexte dans lesquelles elles sont prises. - Analyser la manière dont sont réalisés les choix socio-techniques au cours d'un processus technologique. Ceux-ci dépendent du contexte, d'enjeux locaux ou plus larges mais aussi de la logique des acteurs ; c'est pour cela que l'on parle de choix socio-techniques. On demande au candidat de mettre en lumière les déterminants des choix. Autrement dit de mettre en lumière ce qui fait que telle ou telle décision a été prise, telle solution adoptée.
D18	Les concepts transversaux au cœur de l'épreuve Processus : mise en œuvre logique et ordonnée d'un ensemble d'opérations techniques relatif à une production ou à un service. Contexte : cadre environnemental, réglementaire, social, culturel, économique, commercial... Territoire : dans ses dimensions spatiales, environnementales, politiques, sociales... qui peuvent en outre être saisies à des échelles différentes. Le territoire est une composante du contexte. → Analyse des interactions entre processus et contexte	Pour bien comprendre cette épreuve, il est important de maîtriser quelques éléments de vocabulaire qui traduisent des concepts. Ceux-ci sont définis et expliqués dans les documents d'accompagnement inter-domaine présent sur chlorofil. Le processus varie en fonction du domaine technologique mais il correspond toujours à une succession d'opérations conduisant à un résultat recherché. L'échelle de temps du processus est plus longue que celle de l'opération. Le processus s'inscrit toujours dans un contexte particulier qui agit sur les choix technologiques. C'est dans ce contexte particulier, à tel endroit, à telle époque, en présence de tels acteurs que l'on a procédé de cette manière. Dans un autre contexte on aurait certainement adopté des solutions différentes. Le territoire est un des éléments du contexte. Ce que l'on demande au candidat dans cette épreuve, ce n'est pas de décrire les éléments du contexte mais bien d'analyser les interactions les plus marquantes entre les éléments significatifs du contexte et les décisions prises au cours du processus technologique.
D19	Les concepts au cœur de l'épreuve Choix socio-techniques : les choix réalisés au niveau du processus, au regard du contexte. Déterminants des choix : éléments orientant les choix et dont les discours se saisissent et avec lesquels ils composent. Enjeux liés à la mise en œuvre des processus : ce que l'on a à gagner ou à perdre de la mise en œuvre d'un processus. → Analyse des choix socio-techniques dans leur contexte et de leurs déterminants.	Si un choix prend en compte des critères techniques, il est aussi gouverné par des considérations économiques, sociales, humaines, de mode...Ce qui fait que les solutions technologiques adoptées varient en fonction du contexte. Pour bien comprendre un choix, il est important d'analyser ce qui le détermine. Et là encore, ce ne sont pas uniquement des critères techniques et rationnels qui interviennent. Face à un même problème technique, les réponses seront différentes en fonction de l'époque, des possibilités matérielles et humaines mais aussi de la personne ou des personnes qui prennent les décisions. Pour bien analyser un processus technologique et les choix qu'il implique il faut se poser la question des enjeux. Qu'est ce qui est important ? Pour qui ? Qu'est ce qu'il y a à gagner, qu'est ce que l'on risque de perdre en prenant telle ou telle décision ?

D20	Le sujet de la partie 2 est constitué : - D'un ensemble de documents présentant un cas concret contextualisé. Le nombre de documents est compatible avec une durée de lecture d'environ 20 minutes. - D'un nombre restreint de consignes guidant le candidat dans l'analyse des interactions entre contexte et processus et des choix socio-techniques réalisés. - Cette partie du sujet peut être traitée en 2 heures maximum, lecture des documents comprise. 	Quelques soit le domaine la partie technologique du sujet contiendra : • Un titre évocateur du cas concret présenté, • un « chapeau » présentant en quelques lignes le contexte et les enjeux du processus étudié, • 2 à 4 consignes visant à orienter la réflexion du candidat • Un ensemble de documents dont la lecture attentive doit prendre environ 20 minutes. Si la mobilisation des connaissances propres à la culture métier de chaque domaine est nécessaire pour l'analyse éclairée du processus technologique étudié, cette épreuve évalue la capacité du candidat à réaliser l'analyse de choix socio-techniques situés dans un contexte précis. Autrement dit : on évalue la capacité à analyser des choix et non pas des connaissances décontextualisées.
D21	Quels enjeux pour la formation ? L'appropriation de concepts : des outils pour la pensée L'acquisition d'une méthodologie d'analyse : apprendre à mobiliser des outils connus dans une situation inconnue La constitution d'un portefeuille de situations : étudier une diversité de choix socio-techniques dans des contextes variés pour en comprendre les logiques, faire émerger les dilemmes, à ces choix, mettre en relation processus / contexte / choix socio-techniques, nourrir l'analyse par la comparaison 	Étant donné la nature de l'épreuve, on comprend bien que pour y préparer les élèves il est nécessaire qu'ils acquièrent, au fur et à mesure de l'étude de cas variés, des méthodologies transposables qu'ils pourront remobiliser pour analyser le cas proposé dans le sujet.